



AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 2 décembre 2014 à 19 h, le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a édicté les ordonnances suivantes :

A – Ordonnances relatives aux événements prévus dans le « Tableau des événements sur le domaine public 2014 (partie 12) » :

1. Ordonnance ORD2714-043 permettant de circuler en véhicules hippomobiles (*Règlement sur les véhicules hippomobiles*, R.R.V.M., c. V-1, art. 22);
2. Ordonnance ORD2714-044 permettant la vente d'articles promotionnels, la vente de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation des boissons alcoolisées sur le domaine public (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*, R.R.V.M., c. P-1, art. 3 et 8);
3. Ordonnance ORD2714-045 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur (*Règlement sur le bruit*, R.R.V.M., c. B-3, art. 20);
4. Ordonnance ORD2714-046 permettant la fermeture de certaines rues, (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3(8)).

B – Ordonnance relative aux activités de promotion « Noël sur les promenades » sur la place Simon-Valois :

1. Ordonnance ORD2714-047 permettant la vente d'articles promotionnels, la vente de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation des boissons alcoolisées sur le domaine public (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*, R.R.V.M., c. P-1, art. 3 et 8).

C – Ordonnance relative à l'exemption de fournir cinq unités de stationnements exigées par le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve* (01-275) :

1. Ordonnance ORD2714-048 exemptant le propriétaire du terrain composé du lot projeté 2 282 176 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, de fournir cinq unités de stationnement lors de l'agrandissement de l'école Guillaume-Couture située au 6300, avenue Albani.

Les ordonnances ci-dessus mentionnées peuvent être consultées à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 9^E JOUR DE DÉCEMBRE 2014

Monsieur Magella Rioux
Secrétaire d'arrondissement